



SAS Les Onze Septiers

ÉTUDES DE DÉVELOPPEMENT DU PARC ÉOLIEN DU « LES ONZE SEPTIERS »

sur la commune de Saumeray (28)

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION - ÉTUDE PAYSAGÈRE

Cahier de photomontages (Version Complétée)

Janvier 2023

vensolaïr
UNE SOCIÉTÉ 

Alterric 

Sommaire

Méthodologie de réalisation des photomontages	page 4
Méthodologie de lecture du cahier de photomontages.....	page 6
Photomontage n°1 - Vue depuis la RD 12 au sud d'Ermenonville-la-Petite (commune d'Ermenonville-la-Petite).....	page 12
Photomontage n°2 - Vue depuis le centre-bourg d'Ermenonville-la-Petite (commune d'Ermenonville-la-Petite)	page 18
Photomontage n°2c - Vue depuis le centre-bourg d'Ermenonville-la-Petite (commune d'Ermenonville-la-Petite).....	page 24
Photomontage n°3 - Vue depuis la RD 12 à l'est d'Ermenonville-la-Petite (commune de Luplante).....	page 30
Photomontage n°4 - Vue depuis le centre du hameau de Genarville (commune de Bouville)	page 36
Photomontage n°5 - Vue depuis le hameau La Ronce (commune d'Alluyes).....	page 42
Photomontage n°6 - Vue depuis la sortie est du hameau de Launay (commune de Saumeray).....	page 48
Photomontage n°7 - Vue depuis la sortie nord de Saumeray (commune de Saumeray).....	page 54
Photomontage n°8 - Vue depuis la sortie nord-est de Saumeray (commune de Saumeray)	page 60
Photomontage n°9 - Vue depuis les abords de l'église Saint-Jean-Baptiste de Saumeray (commune de Saumeray)	page 66
Photomontage n°9c - Vue depuis les abords de l'église Saint-Jean-Baptiste de Saumeray (commune de Saumeray).....	page 72
Photomontage n°10 - Vue depuis l'intersection entre la RD 108 et la RD 28 au sud de Saumeray (commune de Saumeray).....	page 78
Photomontage n°10c - Vue depuis l'intersection entre la RD 108 et la RD 28 au sud de Saumeray (commune de Saumeray).....	page 84
Photomontage n°11 - Vue depuis la rue principale du hameau L'Aubépine (commune de Saumeray).....	page 90
Photomontage n°12 - Vue depuis le sud-ouest du hameau de l'Aubépine (commune de Saumeray)	page 96
Photomontage n°13 - Vue depuis la sortie nord-est de Charonville (commune de Charonville)	page 102
Photomontage n°14 - Vue depuis le centre-bourg de Charonville (commune de Charonville).....	page 108
Photomontage n°15 - Vue depuis la sortie est du hameau d'Ecurolles (commune de Charonville).....	page 114
Photomontage n°16 - Vue depuis la sortie est du hameau d'Argançon (commune d'Epeautrolles)	page 120
Photomontage n°17 - Vue depuis la sortie sud d'Epeautrolles (commune d'Epeautrolles)	page 126
Photomontage n°18 - Vue depuis les abords de l'A11 (commune de Epeautrolles)	page 132
Photomontage n°19 - Vue depuis la RD 28 à l'est du hameau de Montligeon (commune de Luplante)	page 138
Photomontage n°20 - Vue depuis la sortie ouest de Bouville (commune de Bouville)	page 144
Photomontage n°21 - Vue depuis la sortie nord-ouest d'Alluyes (commune d'Alluyes)	page 150
Photomontage n°21c - Vue depuis la sortie nord-ouest d'Alluyes (commune d'Alluyes).....	page 156
Photomontage n°22 - Vue depuis les abords de l'église Notre-Dame d'Alluyes (commune d'Alluyes).....	page 162
Photomontage n°23 - Vue depuis les abords du Château d'Alluyes (commune d'Alluyes)	page 168
Photomontage n°24 - Vue depuis la RD 144 au sud d'Alluyes (commune d'Alluyes)	page 174
Photomontage n°24c - Vue depuis la RD 144 au sud d'Alluyes (commune d'Alluyes)	page 180
Photomontage n°25 - Vue depuis la RD 108 au sud de Saumeray (commune de Saumeray)	page 186
Photomontage n°26 - Vue depuis la RD 28 au sud-ouest de Saumeray (commune de Saumeray)	page 192
Photomontage n°27 - Vue depuis les abords du dolmen de Quincampoix (commune de Saint-Avit-les-Guespières).....	page 198
Photomontage n°27c - Vue depuis les abords du dolmen de Quincampoix (commune de Saint-Avit-les-Guespières)	page 204
Photomontage n°28 - Vue depuis les sortie sud-est de Saint-Avit-les-Guespières (commune de Saint-Avit-les-Guespières).....	page 210
Photomontage n°29 - Vue depuis les abords du domaine de Rabestan (commune de Saint-Avit-les-Guespières)	page 216
Photomontage n°30 - Vue depuis la sortie sud de Blandainville (commune de Blandainville).....	page 222
Photomontage n°31 - Vue depuis les abords de l'autoroute A11 au sud d'Ermenonville-la-Grande (commune d'Ermenonville-la-Grande)	page 228

Photomontage n°32 - Vue depuis la RD 28 au nord-est de Luplanté (commune de Luplanté)	page 234
Photomontage n°33 - Vue depuis la sortie sud de la Bourdinière sur la RN 10 (commune de La Bourdinière-Saint-Loup)	page 240
Photomontage n°34 - Vue depuis les abords du Moulin Pelard (commune d'Alluyes).....	page 246
Photomontage n°35 - Vue depuis la sortie nord de Montboissier (commune de Montboissier)	page 252
Photomontage n°36 - Vue depuis la sortie nord de Bonneval (commune de Bonneval)	page 258
Photomontage n°37 - Vue depuis la RD 941 au sud de Dangeau (commune de Dangeau).....	page 264
Photomontage n°38 - Vue depuis la RD 941 au sud de Mezieres-au-Perche (commune de Dangeau)	page 270
Photomontage n°39 - Vue depuis le GR 35 a hauteur de Tansonville (commune d'Illiers-Combray).....	page 276
Photomontage n°39C - Vue depuis le GR 35 a hauteur de Tansonville (commune d'Illiers-Combray)	page 282
Photomontage n°40 - Vue depuis la sortie sud-est d'Illiers-Combray (commune d'Illiers-Combray)	page 288
Photomontage n°41 - Vue depuis la piste cyclable le long de la RD 921 (commune d'Illiers-Combray)	page 294
Photomontage n°42 - Vue depuis l'entrée sud-ouest d'Illiers-Combray sur la RD 921 (commune d'Illiers-Combray).....	page 300
Photomontage n°43 - Vue depuis l'entrée ouest d'Illiers-Combray sur la RD 922 (commune d'Illiers-Combray).....	page 306
Photomontage n°44 - Vue depuis l'entrée ouest d'Illiers-Combray sur la RD 941 (commune d'Illiers-Combray).....	page 312
Photomontage n°45 - Vue depuis la RD941 au nord-ouest d'Illiers-Combray (commune d'Illiers-Combray).....	page 318
Photomontage n°46 - Vue depuis la sortie nord-est d'Illiers-Combray (commune d'Illiers-Combray)	page 324
Photomontage n°47 - Vue depuis la sortie est de Le Tremblay sur la RD 30.2 (commune de Magny)	page 330
Photomontage n°48 - Vue depuis la sortie sud-ouest de Bailleau-le-Pin (commune de Bailleau-le-Pin).....	page 336
Photomontage n°49 - Vue depuis la RD 28 au nord-est de Brou (commune de Yèvres)	page 342
Photomontage n°50 - Vue depuis le pont sur l'A11 à hauteur du hameau du Moulin d'Ezanville (commune de Montigny-le-Chartif)	page 348
Photomontage n°51 - Vue depuis la RD 23 à l'est de Fruncé (commune de Fruncé).....	page 354
Photomontage n°52 - Vue depuis la RD 910 à hauteur de Barjouville (commune de Barjouville).....	page 360
Photomontage n°53 - Vue depuis la tour nord de la cathédrale de Chartres (commune de Chartres).....	page 366
Photomontage n°54 - Vue depuis le nord de Chartres (commune de Champhol).....	page 372
Photomontage n°55 - Vue depuis la RD 6 au nord de Chartres (commune de Saint-Prest).....	page 378
Photomontage n°56 - Vue depuis la sortie nord-ouest de Sancheville sur la RD 935 (commune de Sancheville)	page 384
Photomontage n°57 - Vue depuis la Terrasse du château de Chateaudun (commune de Chateaudun).....	page 390
Photomontage n°57c - Vue depuis le chemin de ronde du château de Chateaudun (commune de Chateaudun)	page 396

Méthodologie de réalisation des photomontages

Les photomontages ont été réalisés par la société ALTERRIC. Leur réalisation ainsi que leur mise en page dans un cahier de photomontages, s'inspirent des recommandations du Guide de l'étude d'impact (2020).

Un photomontage doit permettre à un observateur de se faire une opinion, aussi précise que possible, de la perception visuelle d'un futur parc éolien dans son environnement. Pour que cette opinion ne soit pas faussée, il est impératif que les photomontages soient réalisés, présentés et observés selon une méthode fondée, précise et rigoureuse.

La localisation des points de vue est déterminée par le paysagiste suite à l'évaluation des zones à enjeux et sensibilités dans le cadre de l'état initial (ou scénario de référence) paysager. Les points de vue choisis sont en étroite adéquation avec les enjeux paysagers.

Une fois sur le terrain, la localisation réelle peut différer légèrement de la localisation théorique du fait des nombreux masques naturels réduisant la visibilité en direction du futur parc. Une fenêtre de visibilité ou ouverture paysagère est toujours recherchée afin d'obtenir le point de vue « où on voit le plus », correspondant à l'impact le plus fort.

LA RÉALISATION DES PRISES DE VUE

Les prises de vue doivent refléter l'observation de l'œil humain. Pour cela, le photographe s'inspire notamment des recommandations du Guide de l'étude d'impact (2020).

Les campagnes de prise de photo sont réalisées de préférence lorsque la visibilité est optimale, par beau temps ou lorsque la visibilité de l'horizon est bien dégagée. Lorsque les enjeux l'obligent, les photographies sont faites en hiver, en l'absence de feuillage.

Les prises de vue sont réalisées de préférence avec le soleil dans le dos pour que les contrastes soient optimaux.

L'appareil photo utilisé est de type Reflex Canon EOS 2000D, doté d'un capteur APS-C (22x15 mm), avec une définition à 24 millions de pixel. La focale normale de l'objectif est de 35mm (équivalent à 50mm sur boîtier 24x36), focale restituant la même perspective que la « vision humaine ». Cet appareil est un matériel semi-professionnel produisant des photos de grande qualité. Il est tout à fait satisfaisant pour les besoins des études paysagères liées aux parcs éoliens. En effet, les prises de vue ne ciblent que le grand paysage dans de bonnes conditions climatiques. Les prises de vue ne cherchent pas une qualité artistique mais simplement à représenter le réel, la vue quotidienne. Ainsi les caractéristiques de cet appareil photo sont tout à fait adaptées voire bien supérieures aux besoins de la photographie de paysage (profondeur de champ importante, plage dynamique moyenne à faible, gestion du bruit). L'appareil permet de produire des images au format brut (RAW).

Sur le terrain le photographe :

- Place l'appareil photo à hauteur d'individu (entre 1,55m et 1,70m) sur un trépied ;
- Règle la focale de l'objectif sur 35mm (équivalent à 50mm sur boîtier 24x36, restituant la perspective de « l'œil humain ») sur les appareils photo numériques de type réflex ;
- Règle la sensibilité ISO, la vitesse d'ouverture, l'ouverture du diaphragme et ajuste l'exposition ; ces réglages sont propres à l'appareil photo et différent en fonction des conditions climatiques ;
- Prend une série de photos visant à réaliser un panoramique à 360° ;
- Note les coordonnées géographiques précises du point de vue, relevées à l'aide d'un GPS ;
- Note les conditions météorologiques, l'heure et l'axe de prise de vue.

LA RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

Suite à ces prises de vue, des simulations paysagères reflétant l'insertion du projet éolien dans le paysage sont réalisées à l'aide du logiciel WindPRO.

Ce logiciel permet de créer des photomontages réalistes en intégrant la topographie du site à l'aide d'un modèle numérique de terrain (Modèle Numérique d'Élévation, IGN).

La série de photos d'environ 3 photos de 40°, est assemblée manuellement de manière à obtenir un panorama représentant un angle horizontal de 120°, tout en conservant la focale originale. Les étapes d'assemblage sont rigoureusement suivies pour que les photos originales ne soient pas déformées et conservent leur proportion. L'assemblage manuel permet de limiter les déformations qu'aurait un panorama pris directement par l'appareil-photo. Ce panorama est ensuite inséré dans le logiciel WindPro pour que celui-ci y simule les éoliennes.

Le logiciel WindPro a ensuite besoin qu'un opérateur lui indique manuellement des points de repères géoréférencés sur les photographies pour mieux apprécier où se situeront les éoliennes et qu'elles seront leurs proportions. Cette étape technique s'appelle « le calage du photomontage ». Le logiciel WindPro a besoin de plusieurs points de repère fiables pour s'assurer que la projection des éoliennes ne soit pas erronée. Ainsi, il est difficile pour cette étape technique de ne travailler que sur une seule photographie comme le préconise le Guide de l'étude d'impact (2020). En effet, une seule photo comporte généralement très peu de point de repère fiable. Il est bien plus rigoureux de travailler sur la base de panorama à 120° pour avoir un maximum de points de repère.

Dans certains cas particuliers, lorsque le point de vue est très proche du futur parc, il est même nécessaire de travailler sur un panorama plus large qu'une simple photo, pour que l'entièreté du projet soit simulée sans erreur du logiciel WindPro.

Ces contraintes techniques sont essentielles et déterminent de manière prioritaire le bon placement des éoliennes dans le panorama. L'impact du non-respect des contraintes du logiciel Windpro serait beaucoup plus dommageable qu'une légère déformation due à l'assemblage des 3 photos. En effet, les éoliennes pourraient ne pas avoir les bonnes proportions et/ou mal situées dans les photographies.

Cette technique de calage permet aussi un gain de temps très important pour l'opérateur tout en permettant un rendu de meilleure qualité.

Les différentes implantations envisagées sont simulées sur la base d'éoliennes d'une hauteur totale de 150 m en bout de pale.

Plusieurs implantations peuvent ainsi être visualisées et cet outil permet d'orienter le développement du projet vers l'implantation présentant la meilleure insertion paysagère.

MISE EN PAGE DU CAHIER DE PHOTOMONTAGES

Dans le Cahier de photomontages annexé au format A3, la mise en page est au plus proche des préconisations du Guide de l'étude d'impact (2020).

Choix de la modélisation

Comme préconisé, l'ensemble des photomontages couvrent un angle de 120° (vision humaine binocu-

laire). Il a été choisi de travailler sur panorama, c'est-à-dire 3 photos à 40° assemblées manuellement entre elles par un opérateur.

Le choix du panorama à 120° découle des contraintes techniques du logiciel WindPro explicitées ci-avant.

Tous les panoramas représentent, malgré tout, les 40° originaux de chaque photographie faisant partie du panorama.

Distance d'observation pour la lecture des photomontages

Pour garantir l'objectivité des rapports d'échelle, une distance orthoscopique est appliquée pour chaque photomontage. Ainsi les photomontages sont dimensionnés de telle manière qu'une distance de lecture orthoscopique de 40 cm entre l'œil et le panorama est nécessaire pour se rendre compte au mieux des proportions. Le lecteur se plaçant à 40 cm du cahier photomontage, percevra les éoliennes avec le même rapport d'échelle que s'il se trouvait à l'endroit où a été prise la photographie. Cette technique permet de limiter l'effet d'écrasement que pourrait avoir un panoramique. Le schéma ci-après représente la technique de calcul pour la représentation orthoscopique.

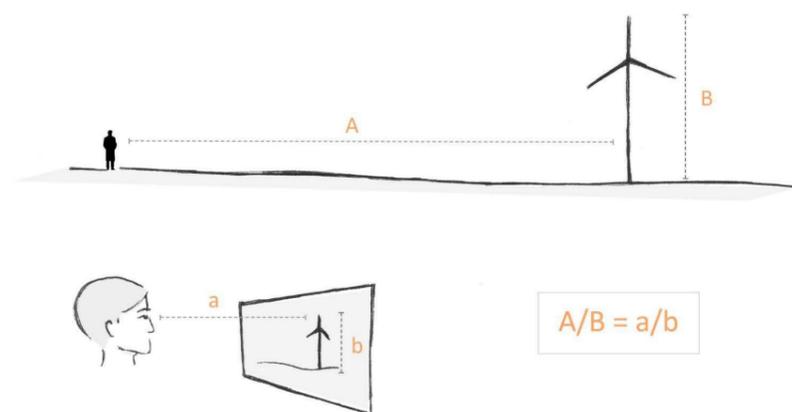


Schéma de principe illustratif pour le calcul de la représentation orthoscopique

Sur la base de ce schéma la hauteur a de l'éolienne sur le cahier photomontage se calculera avec la formule mathématique suivante : $a/b = A/B$ soit $a = (A \times b)/B$

Ainsi, deux planches au format A3 (en vis-à-vis) sont nécessaires pour représenter un panorama. Le panorama est inséré de manière à couvrir quasi entièrement la largeur des deux A3. Il est nécessairement coupé au milieu par la reliure. Cette mise en page est bien plus pratique pour un lecteur que les propositions de mise en page du Guide de l'étude d'impact (2020). Pour rappel, celles-ci sont la mise en page des 3 photographies à 40° (d'un même panorama) au format A4, une photographie par page. La mise en page sur deux A3 en vis-à-vis permet au lecteur d'apprécier l'entièreté du panorama en une fois sans avoir besoin de tourner les pages. L'appréciation du point de vue n'est donc pas du tout fractionnée, mais entier, comme dans la réalité.

Cette technique permet aussi une économie de page non négligeable. Le nombre de page d'un cahier de photomontages est déjà très exhaustif pour un lecteur (dû aux nombreux photomontages). Il y a un intérêt certain à maintenir sa concentration et lui faciliter la lecture.

Par ailleurs, on pourra remarquer que cette mise en page en 2xA3 permet de présenter chaque 40° avec quasiment la même échelle que s'il était présenté en A4. Si on place une feuille A4 au format pay-

sage sur le photomontage, on remarque que chaque 40° remplit quasiment la feuille. Ainsi, formellement, la mise en page en 2xA3 est tout aussi rigoureuse et très proche des recommandations du Guide l'étude d'impact (2020) tout en facilitant la lecture.

Mise en page

Pour chacun des points de vue étudiés figurent une première planche A3 avec :

- Une fiche technique du point de vue :
 - Les coordonnées GPS et son altitude ;
 - La distance entre l'observateur et la première éolienne visible sur le photomontage ;
 - La date et l'heure ;
 - Le réglage de la focale de l'appareil photo ;
- Une carte dézoomée situant le point de vue par rapport aux aires d'étude et au contexte éolien.

Y figure le trait de coupe ainsi que l'angle de prise de vue ;

- Une carte zoomée sur l'environnement immédiat du point de vue. L'angle de prise de vue est plus détaillé et figure en plan l'angle de champs respectif des parties du panorama ;
- Une coupe topographique figurant les éoliennes ;

Une seconde planche A3 (en vis-à-vis de la 1ère) présente :

- Une comparaison AVANT/APRES à l'aide de 2 panoramas à 120° ;
- Un commentaire paysager.

Une troisième et quatrième planche (2xA3 en vis-à-vis) présentent le photomontage AVANT en vue orthoscopique où on peut repérer les 3x40° des photographies constituant le panorama.

Une cinquième et sixième planche (2xA3 en vis-à-vis) présentent le photomontage APRES en vue orthoscopique où on peut repérer les 3x40° des photographies constituant le panorama.

Pour l'ensemble des points de vue, tous les parcs éoliens visibles sont annotés afin de bien les situer.

LES ATOUTS ET LIMITES DES PHOTOMONTAGES

Le photomontage s'avère être un outil essentiel car il permet non seulement d'anticiper le nouveau paysage mais aussi d'illustrer et d'évaluer l'impact du projet. Cependant, le photomontage présente certaines limites quant au réalisme du montage de l'image qu'il est important de préciser :

- Absence de cinétique des éoliennes ;
 - Déformation liée à la réalisation de panoramas (échelle, texture, couleurs, luminosité et contraste). Il y a nécessairement des différences entre photomontages et œil humain liées aux modes de visualisations et de mécanismes de mise au point différents, optiques ou figuratifs. L'œil bouge et donne une vision binoculaire dynamique que ne peut pas représenter un panorama. De plus, les photomontages biaisent toujours un peu la véritable apparence d'un parc éolien, réduisant les éléments d'arrière-plan comme les éoliennes et au contraire, augmentant la taille du sujet en premier plan ;
- Le choix des meilleurs capteurs et objectifs, aux dimensions spécifiques ne pourront jamais égaler la vision humaine mais seulement s'en approcher ;
- Absence de visualisation des travaux de chantier réalisés et du poste de livraison ;
 - Qualité du rendu variable selon l'heure de la prise de vue, le matériel et la saison ;

Tout en connaissant leurs limites, les photomontages sont cependant essentiels dans une étude d'impact. Ils sont assez fiables pour donner une perception globale de la vue, c'est à dire la distribution, la position et la taille des éoliennes par rapport au paysage.

Méthodologie de lecture du cahier de photomontages

Les points de vue pour les simulations visuelles représentées en page suivante ont été choisis afin de présenter les différents types de perception évoqués dans le diagnostic : perceptions proches, semi-éloignées et éloignées, depuis les éléments de patrimoine, l'habitat, les voies de communication, ainsi que les intervisibilités avec les autres projets éoliens présents dans les aires d'étude.

Dans le choix des points de vue, il a été recherché le cas le plus impactant. Ainsi, les éoliennes sont représentées orientées avec le rotor de face et le cas échéant, la couleur des éoliennes a été renforcée pour améliorer la lecture du photomontage en restant un maximum cohérent avec les conditions réelles de visibilité.

En l'absence de perception des éoliennes, le montage schématique (icône verte) indique leur emplacement au-delà des masques visuels.

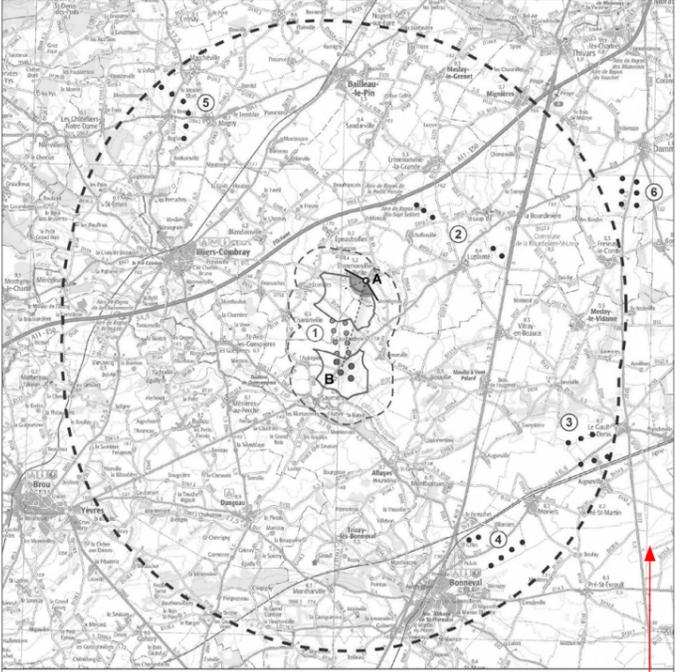
Numéro et situation du photomontage.

Carte zoomée représentant la position précise du point de vue (fond topographique).

Panorama initial avec un angle de vue de 120°.

Photomontage permettant de visualiser l'implantation du parc éolien les Onze Septiers ainsi que l'ensemble des parcs éoliens présents dans l'aire d'étude éloignée.

Photomontage n°1 - Vue depuis la RD 12 au sud d'Ermenonville-la-Petite (commune d'Ermenonville-la-Petite)





Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : N48°17'37,36" E001°20'50,36"
- Altitude NGF du point : 152,5 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 3 420 m
- Condition de prise de vue : 23 avril 2014 à 13:51
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°

Commentaire paysager

Ce photomontage est situé au niveau de la sortie sud du bourg d'Ermenonville-la-Petite, sur la RD 12. Il permet d'évaluer les effets du projet des Onze Septiers sur ces deux éléments (axe et lieu de vie) considérés comme fortement sensibles au stade de l'état initial. Les éoliennes projetées sont ici intégralement visibles depuis la base du mât. Les distances entre leurs mâts sont hétérogènes, avec des silhouettes présentant une hauteur apparente comparable, même si E3 paraît légèrement plus proche. Il existe un effet de brouillage visuel car il y a une superposition entre les pales de E3 et E4. L'implantation des quatre éoliennes projetées reste cependant lisible. Le projet vient s'inscrire en arrière-plan par rapport au parc autorisé « Les Prieurés » dont il est l'extension. Les éoliennes E3 et E4 étendent légèrement vers la gauche l'angle horizontal occupé par le motif éolien. E1 et E2 occasionnent des effets de brouillage visuel par superposition avec les pales des éoliennes du parc des Prieurés. L'ensemble des deux parcs est moyennement lisible depuis ce point d'observation. Le contraste d'échelle avec les éléments du paysage alentour occasionné par le parc des Prieurés n'est pas renforcé par le projet des Onze Septiers, celui-ci se trouvant légèrement en retrait.

Coupe topographique brut (AB) du point de vue au parc éolien les Onze Septiers

Carte dézoomée représentant la position et l'angle de vue du point de vue dans les aires d'étude ainsi que le trait de coupe

Vue aérienne zoomée représentant la position précise du point de vue et son environnement immédiat.

Analyse paysagère du photomontage réalisée par le bureau d'étude paysager.

Caractéristiques et informations sur le point de vue.

Coupe topographique brut (AB) du point de vue au parc éolien les Onze Septiers

Carte dézoomée représentant la position et l'angle de vue du point de vue dans les aires d'étude ainsi que le trait de coupe

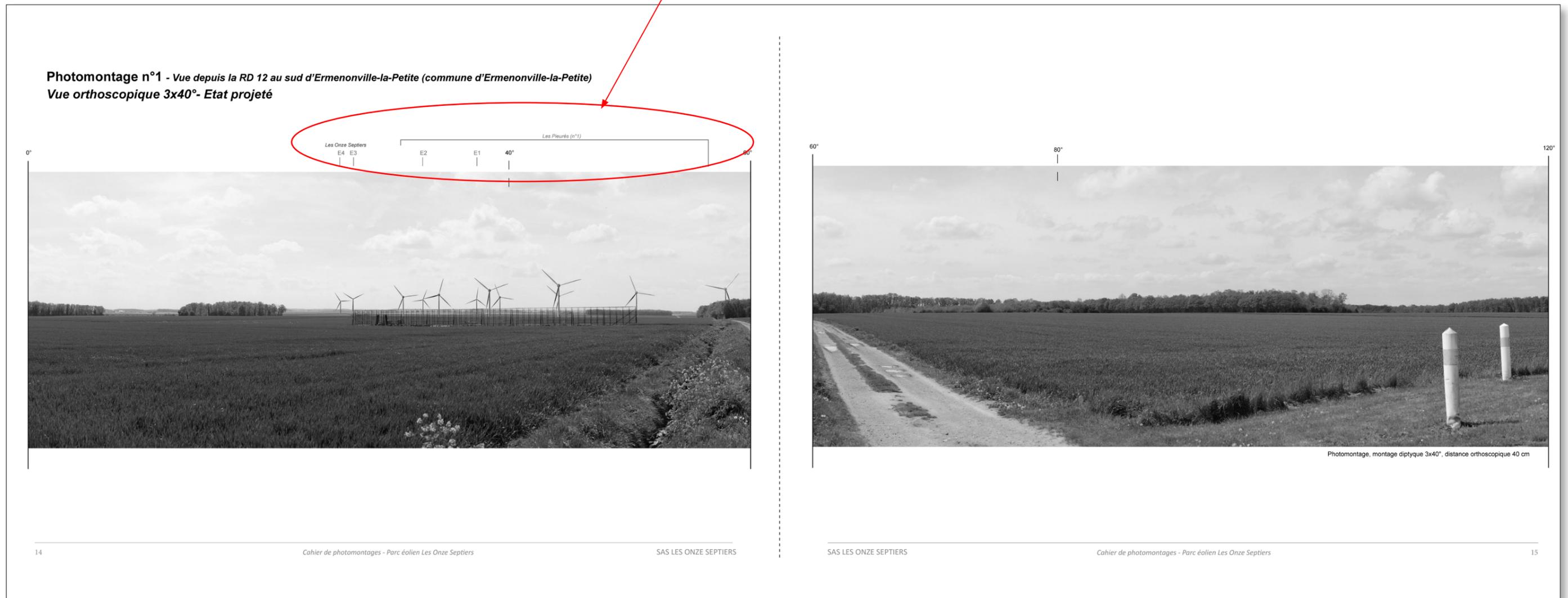
Vue aérienne zoomée représentant la position précise du point de vue et son environnement immédiat.

Analyse paysagère du photomontage réalisée par le bureau d'étude paysager.

Méthodologie de lecture du cahier de photomontages (suite)

NB : La présente étude porte sur le projet éolien des Onze Septiers, qui est une extension du parc autorisé des Prieurés. Pour cette raison, le parc autorisé des Prieurés est représenté sur tous les photomontages dès l'état initial, bien qu'il ne soit pas encore construit au moment de la rédaction de ce dossier. Ceci permet de faciliter la lecture en se focalisant uniquement sur les modifications apportées par le projet éolien des Onze Septiers.

Mise en évidence des repères paysagers et des parcs éoliens. Seuls les parcs visibles sur le photomontage simulant la réalité sont légendés par leur numéro de référence et par leur nom (cf. carte de localisation pages suivantes).



Sur planche état projeté uniquement. Photomontage permettant de visualiser l'implantation du parc éolien les Onze Septiers ainsi que l'ensemble des parcs éoliens présents dans l'aire d'étude éloignée. Lorsque les éoliennes du parc éolien les Onze Septiers sont masquées par le relief ou des éléments paysagers, elles sont tout de même représentées schématiquement (icône verte).

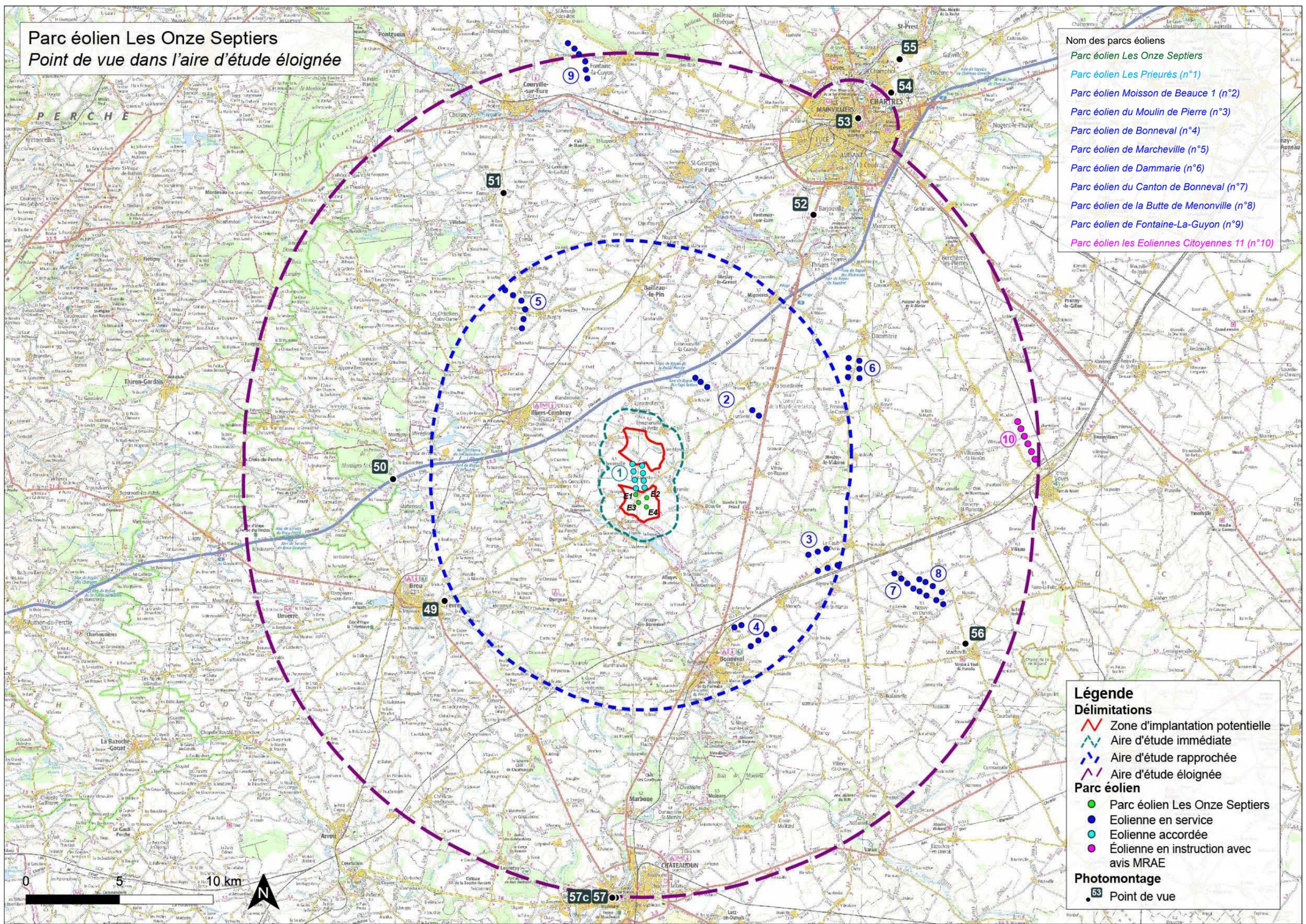
 Représentation schématique (icône verte).

Le photomontage est équiangulaire, c'est à dire que lorsqu'on se place à 40 cm du document au format A3, les proportions des éoliennes sont les mêmes que dans la réalité.

La distance orthoscopique est la distance théorique à laquelle il convient de regarder le photomontage

Parc éolien Les Onze Septiers
Point de vue dans l'aire d'étude éloignée

- Nom des parcs éoliens
- Parc éolien Les Onze Septiers
 - Parc éolien Les Prieurés (n°1)
 - Parc éolien Moisson de Beauce 1 (n°2)
 - Parc éolien du Moulin de Pierre (n°3)
 - Parc éolien de Bonneval (n°4)
 - Parc éolien de Marcheville (n°5)
 - Parc éolien de Dammarie (n°6)
 - Parc éolien du Canton de Bonneval (n°7)
 - Parc éolien de la Butte de Menonville (n°8)
 - Parc éolien de Fontaine-La-Guyon (n°9)
 - Parc éolien les Eoliennes Citoyennes 11 (n°10)



Légende

Délimitations

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude éloignée

Parc éolien

- Parc éolien Les Onze Septiers
- Eolienne en service
- Eolienne accordée
- Eolienne en instruction avec avis MRAE

Photomontage

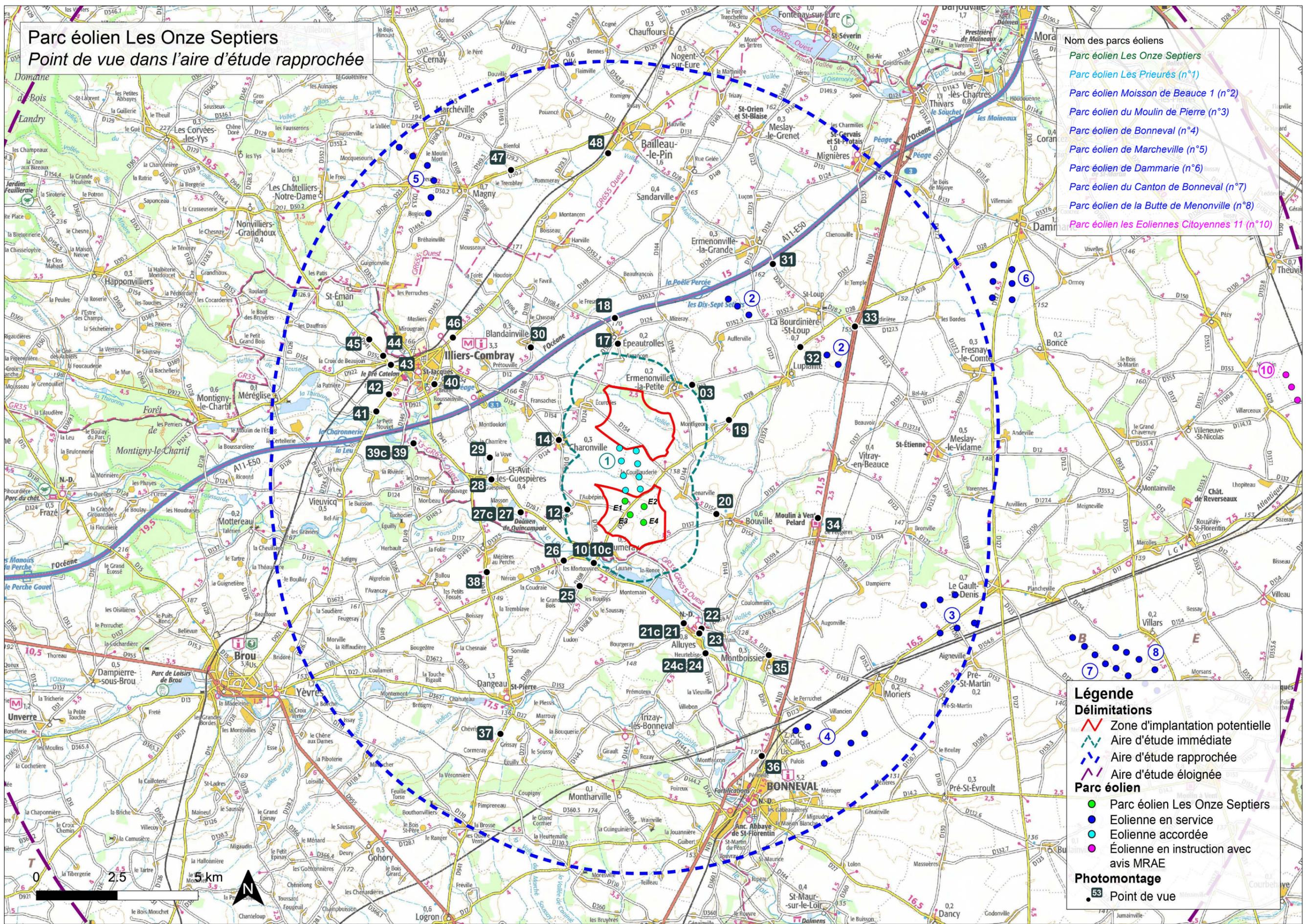
- Point de vue

Parc éolien Les Onze Septiers

Point de vue dans l'aire d'étude rapprochée

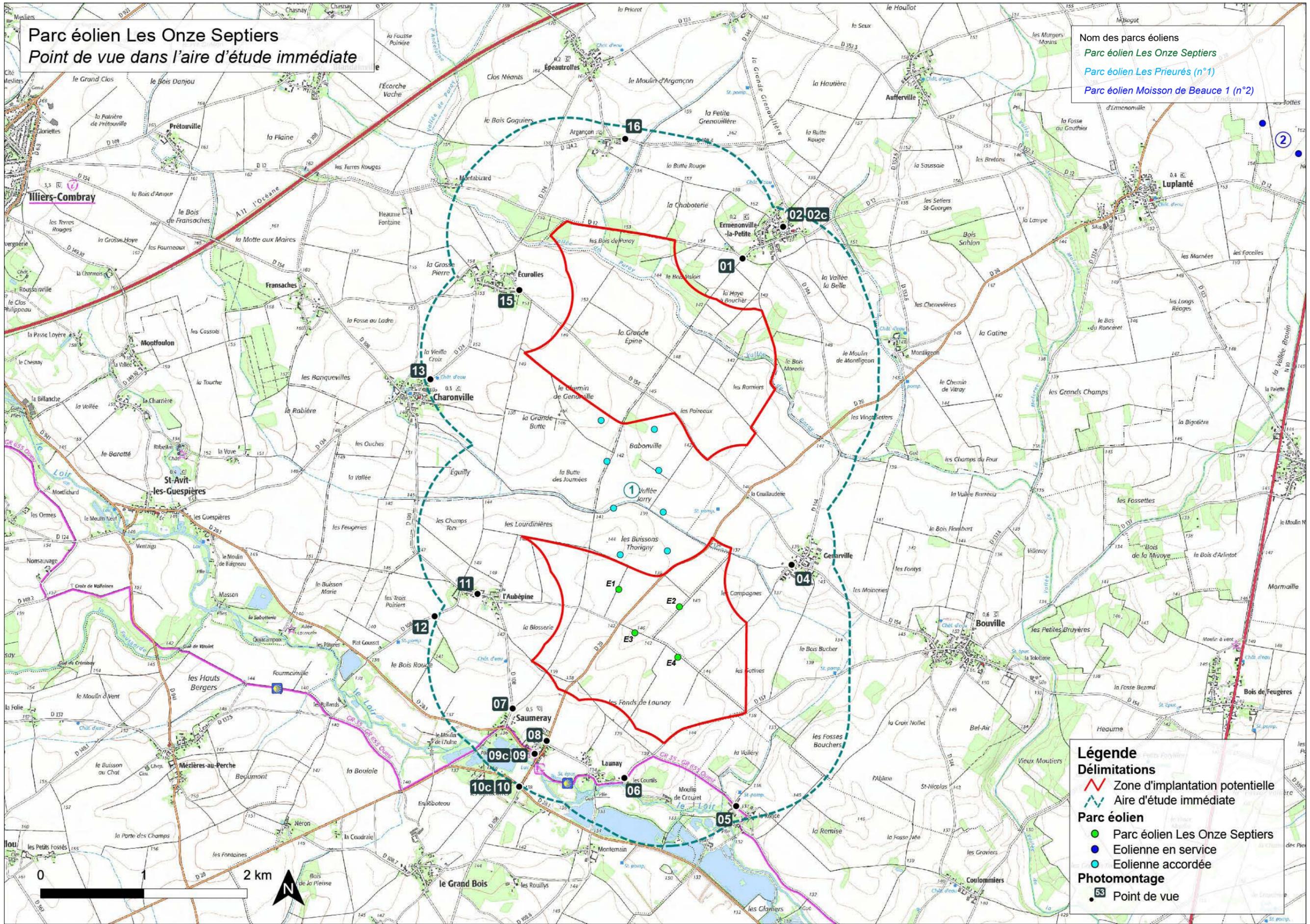
- Nom des parcs éoliens
- Parc éolien Les Onze Septiers
 - Parc éolien Les Prieures (n°1)
 - Parc éolien Moisson de Beauce 1 (n°2)
 - Parc éolien du Moulin de Pierre (n°3)
 - Parc éolien de Bonneval (n°4)
 - Parc éolien de Marcheville (n°5)
 - Parc éolien de Dammarie (n°6)
 - Parc éolien du Canton de Bonneval (n°7)
 - Parc éolien de la Butte de Menonville (n°8)
 - Parc éolien les Eoliennes Citoyennes 11 (n°10)

- Légende**
- Délimitations**
- Zone d'implantation potentielle
 - Aire d'étude immédiate
 - Aire d'étude rapprochée
 - Aire d'étude éloignée
- Parc éolien**
- Parc éolien Les Onze Septiers
 - Eolienne en service
 - Eolienne accordée
 - Eolienne en instruction avec avis MRAE
- Photomontage**
- Point de vue



Parc éolien Les Onze Septiers
 Point de vue dans l'aire d'étude immédiate

Nom des parcs éoliens
 Parc éolien Les Onze Septiers
 Parc éolien Les Prieurés (n°1)
 Parc éolien Moisson de Beauce 1 (n°2)



Légende

Délimitations

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude immédiate

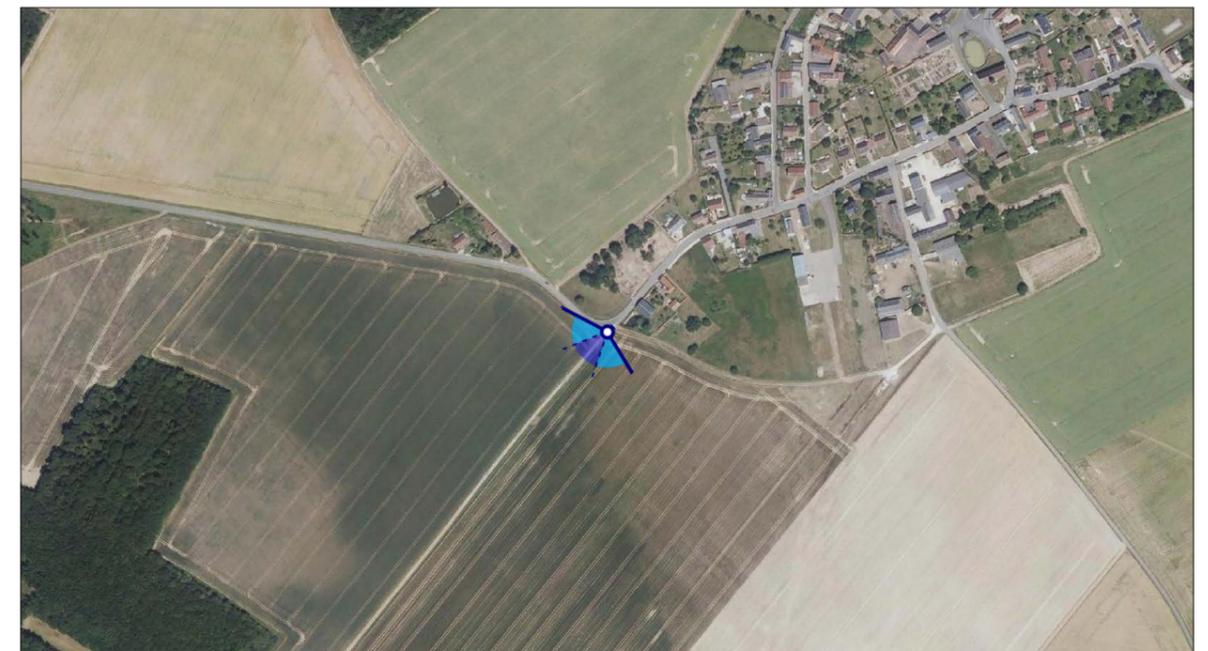
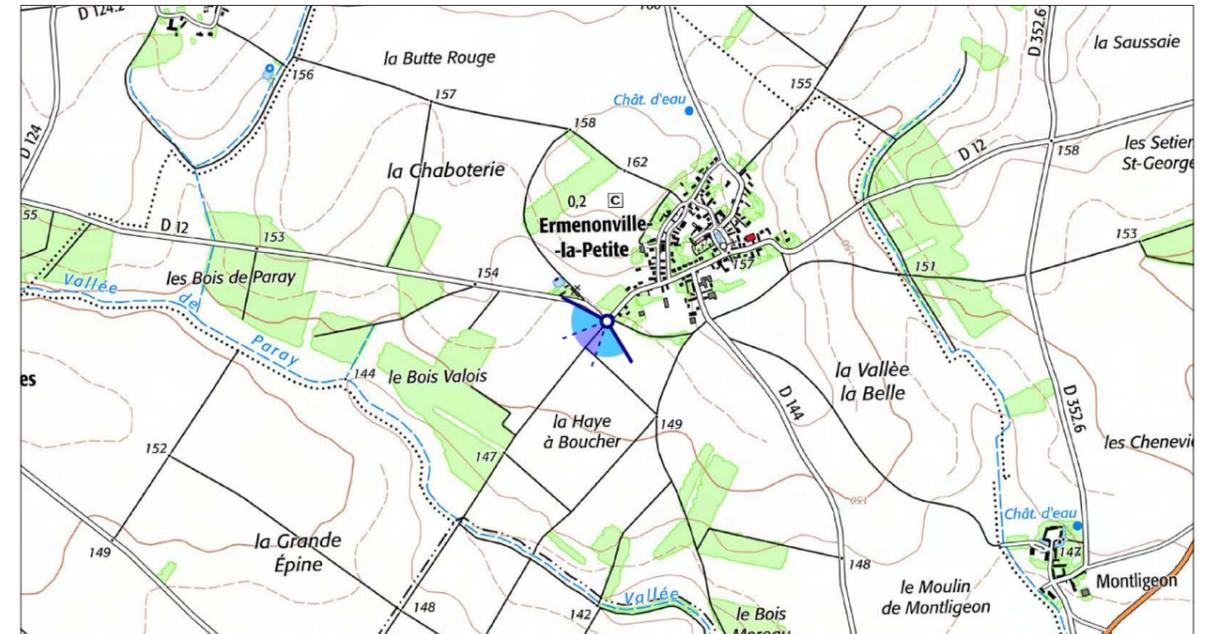
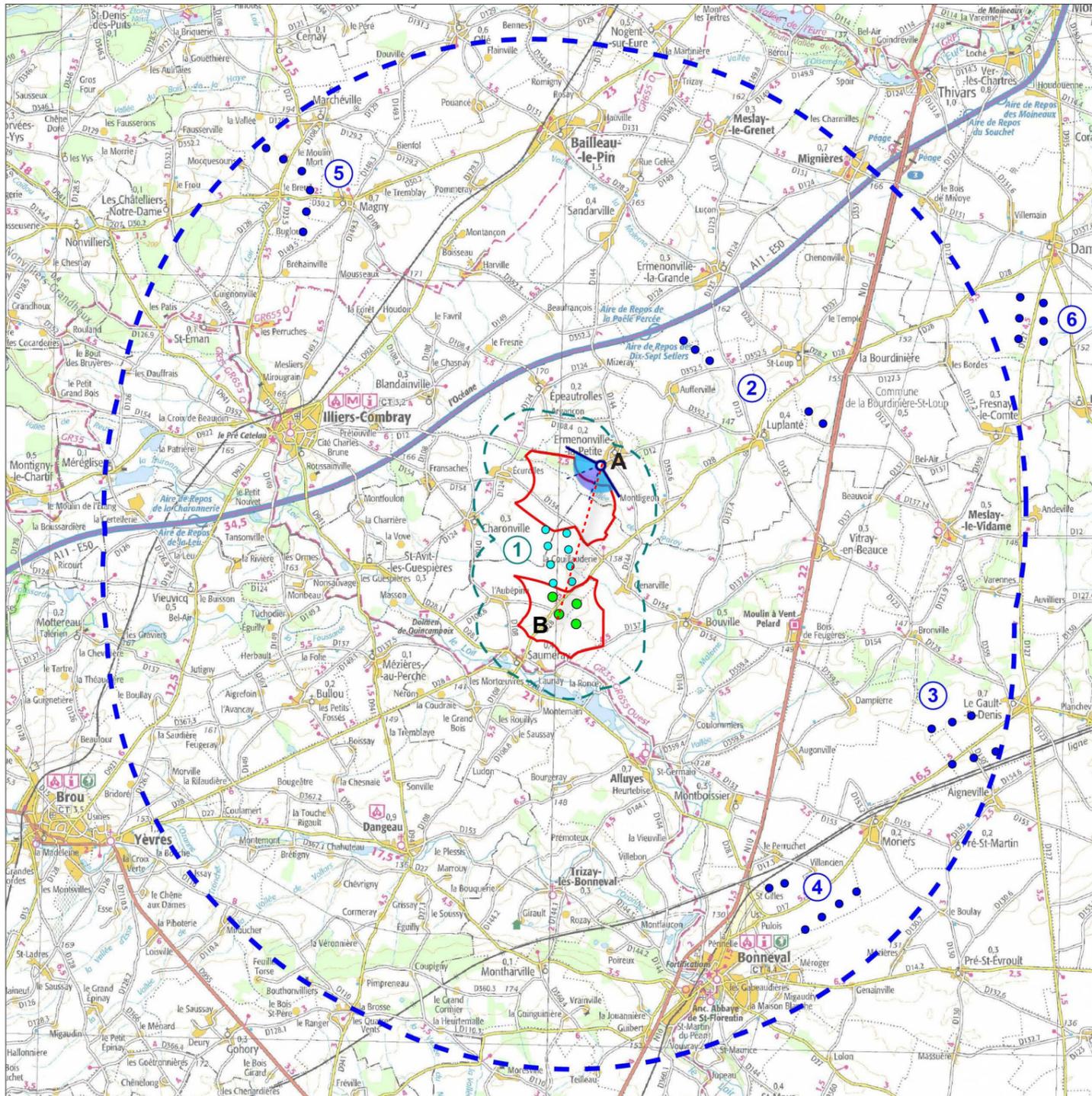
Parc éolien

- Parc éolien Les Onze Septiers
- Eolienne en service
- Eolienne accordée

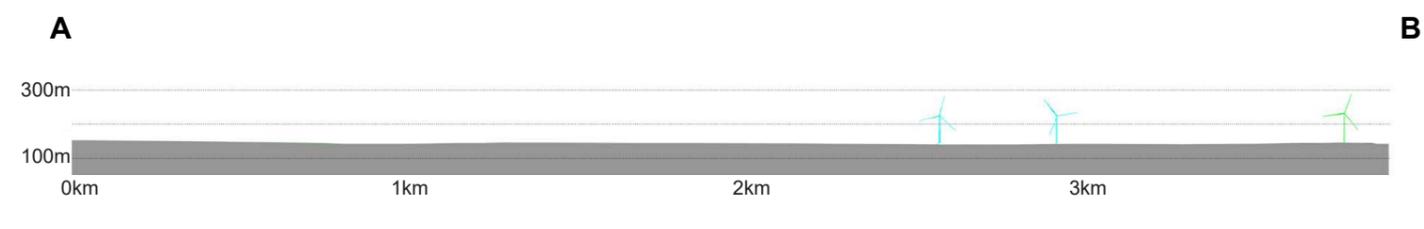
Photomontage

- Point de vue

Photomontage n°1 - Vue depuis la RD 12 au sud d'Ermenonville-la-Petite (commune d'Ermenonville-la-Petite)



Coupe topographique 1/1



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : $N48^{\circ}17'37,36'' E001^{\circ}20'50,36''$
- Altitude NGF du point : 152,5 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 3 420 m
- Condition de prise de vue : 23 avril 2014 à 13:51
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque $3 \times 40^{\circ}$



Commentaire paysager

Ce photomontage est situé au niveau de la sortie sud du bourg d'Ermenonville-la-Petite, sur la RD 12. Il permet d'évaluer les effets du projet des Onze Septiers sur ces deux éléments (axe et lieu de vie) considérés comme fortement sensibles au stade de l'état initial.

Les éoliennes projetées sont ici intégralement visibles depuis la base du mât. Les distances entre leurs mâts sont hétérogènes, avec des silhouettes présentant une hauteur apparente comparable, même si E2 paraît légèrement plus proche. Il existe un effet de brouillage visuel car il y a une superposition entre les pales de E2 et E4. L'implantation des quatre éoliennes projetées reste cependant lisible.

Le projet vient s'inscrire en arrière-plan par rapport au parc autorisé « Les Prieurés » dont il est l'extension. Les éoliennes E3 et E4 étendent légèrement vers la gauche l'angle horizontal occupé par le motif éolien. E1 et E3 occasionnent des effets de brouillage visuel par superposition avec les pales des éoliennes du parc des Prieurés. L'ensemble des deux parcs est moyennement lisible depuis ce point d'observation.

Le contraste d'échelle avec les éléments du paysage alentour occasionné par le parc des Prieurés n'est pas renforcé par le projet des Onze Septiers, celui-ci se trouvant légèrement en retrait.

Photomontage n°1 - Vue depuis la RD 12 au sud d'Ermenonville-la-Petite (commune d'Ermenonville-la-Petite)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat initial

Les Prieurés (n°1)

0°

40°

60°



60°

80°

120°



Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°1 - Vue depuis la RD 12 au sud d'Ermenonville-la-Petite (commune d'Ermenonville-la-Petite)
Vue orthoscopique 3x40°- Etat projeté



60°

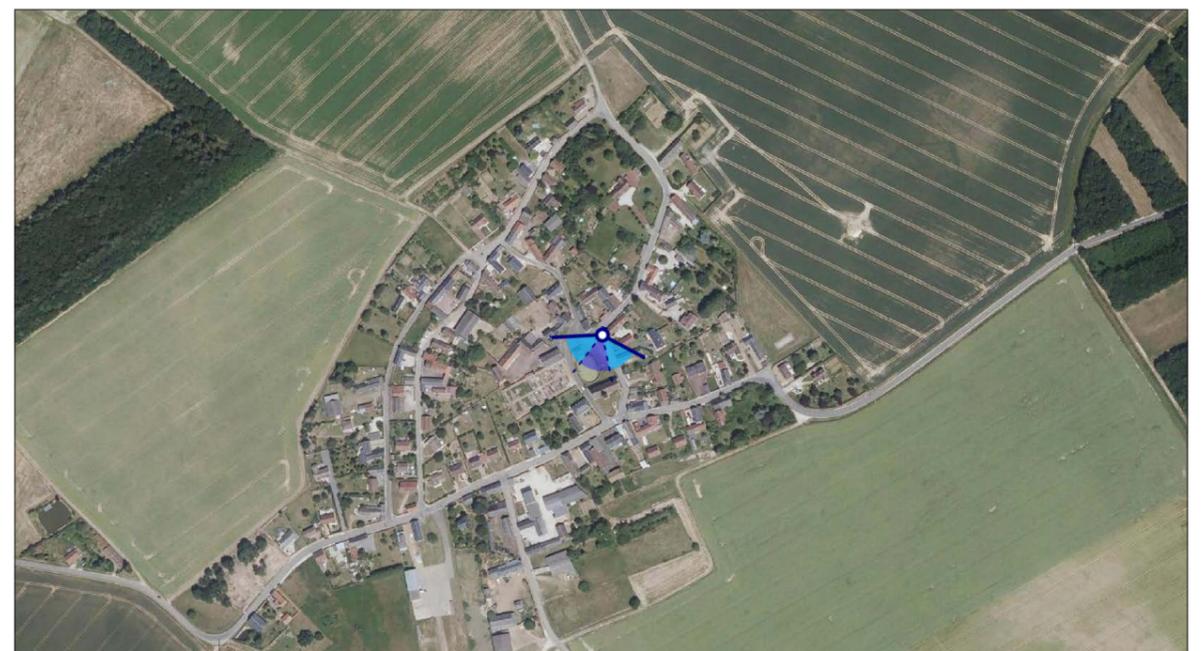
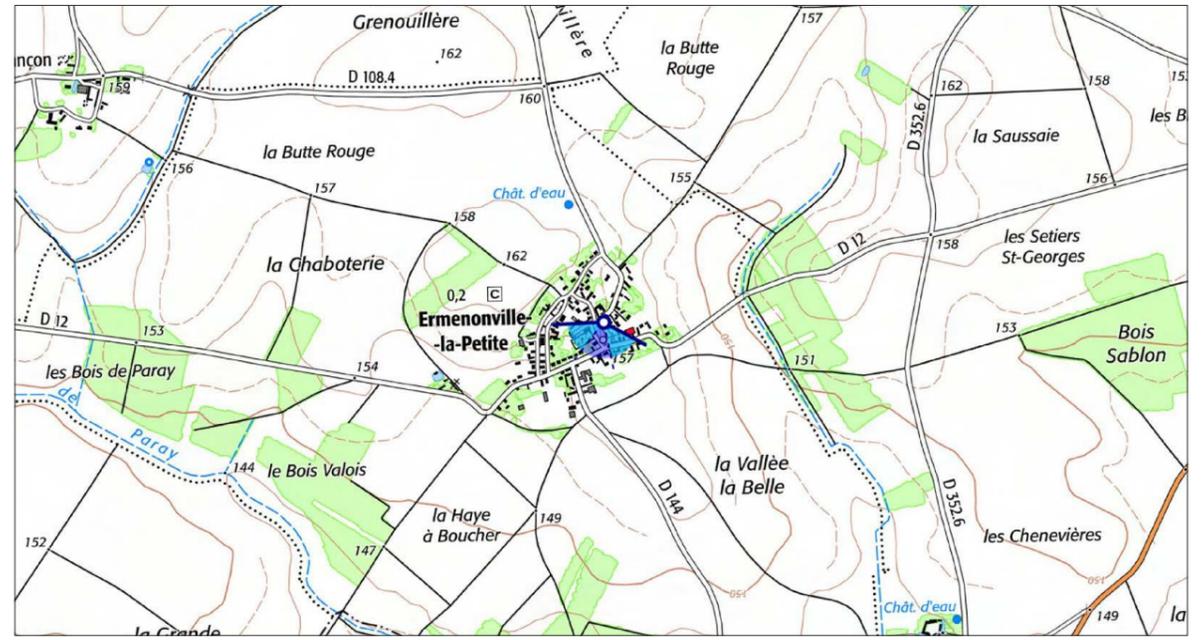
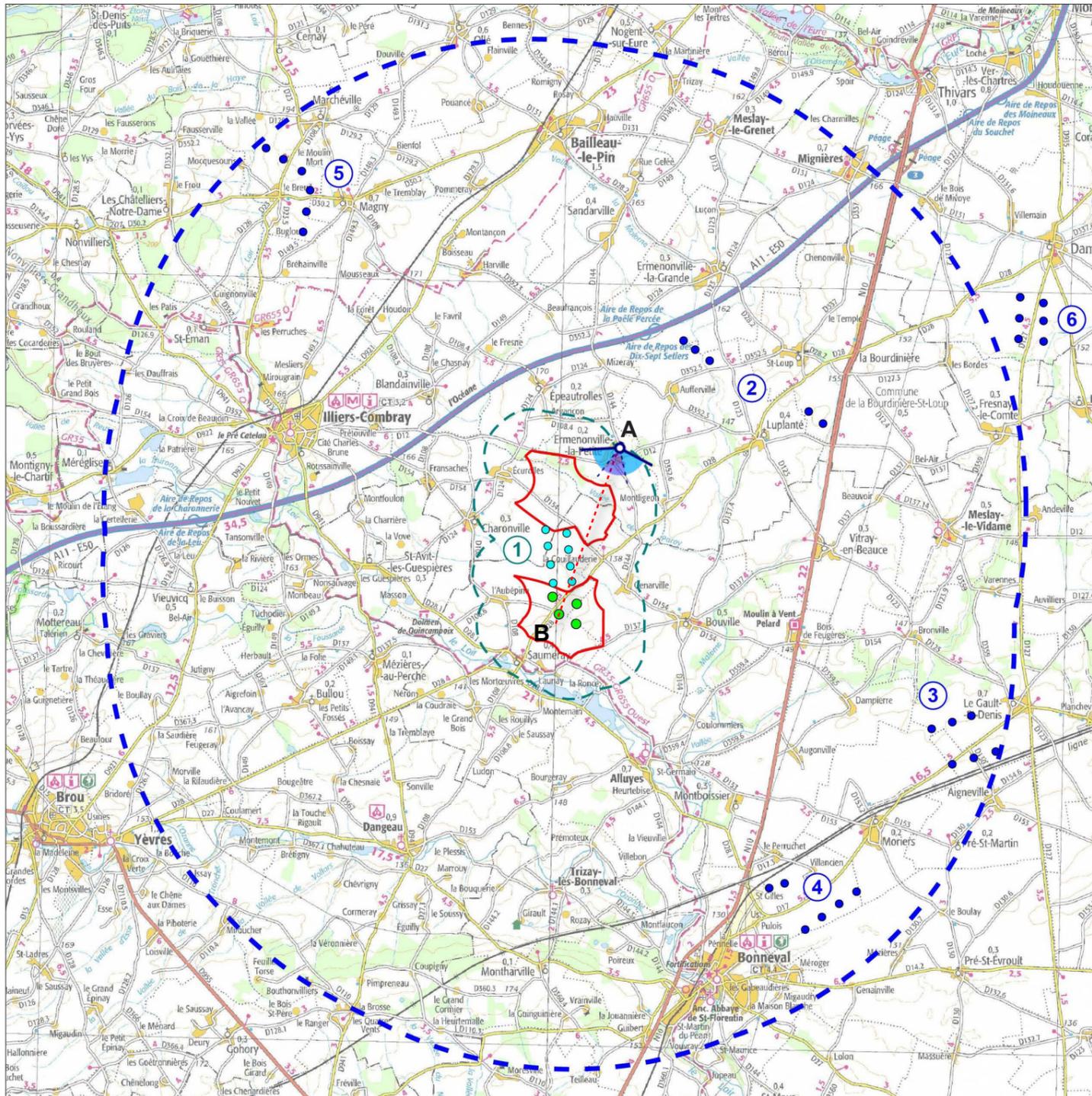
80°

120°



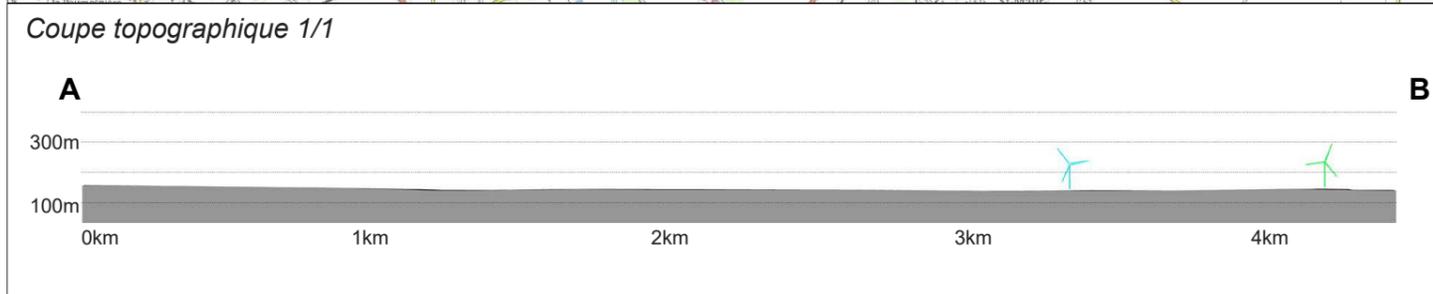
Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°2 - Vue depuis le centre-bourg d'Ermenonville-la-Petite (commune d'Ermenonville-la-Petite)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : $N48^{\circ}17'47,56'' E001^{\circ}21'09,10''$
- Altitude NGF du point : 157.5 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 3 815 m
- Condition de prise de vue : 2 septembre 2015 à 10:12
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°





Commentaire paysager

Située au niveau du centre-bourg d'Ermenonville-la-Petite, cette simulation visuelle contribue à évaluer la façon dont sera perçu le projet depuis ce lieu de vie. Celui-ci relève d'une sensibilité potentielle forte au stade de l'état initial.

Depuis ce point d'observation, le projet est entièrement masqué par le bâti et la végétation du bourg. Les éoliennes ne sont donc pas visibles ici.

Photomontage n°2 - Vue depuis le centre-bourg d'Ermenonville-la-Petite (commune d'Ermenonville-la-Petite)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat initial

0°

40°

60°



Les Prieurés (n°1)

60°

80°

120°



Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°2 - Vue depuis le centre-bourg d'Ermenonville-la-Petite (commune d'Ermenonville-la-Petite)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté

0°

40°

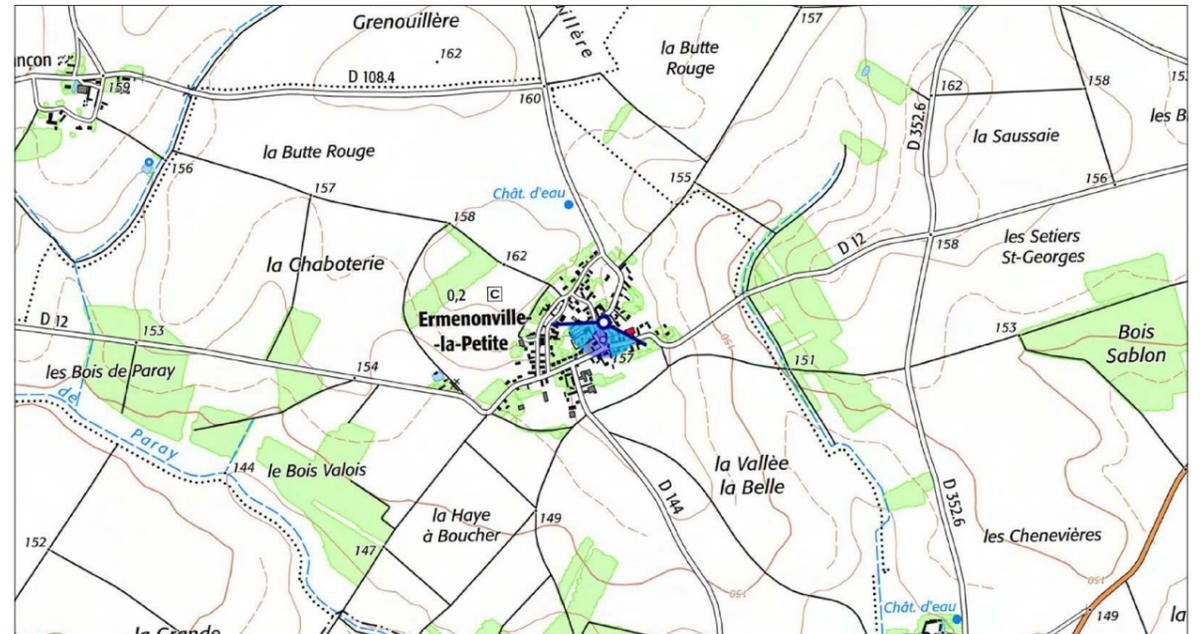
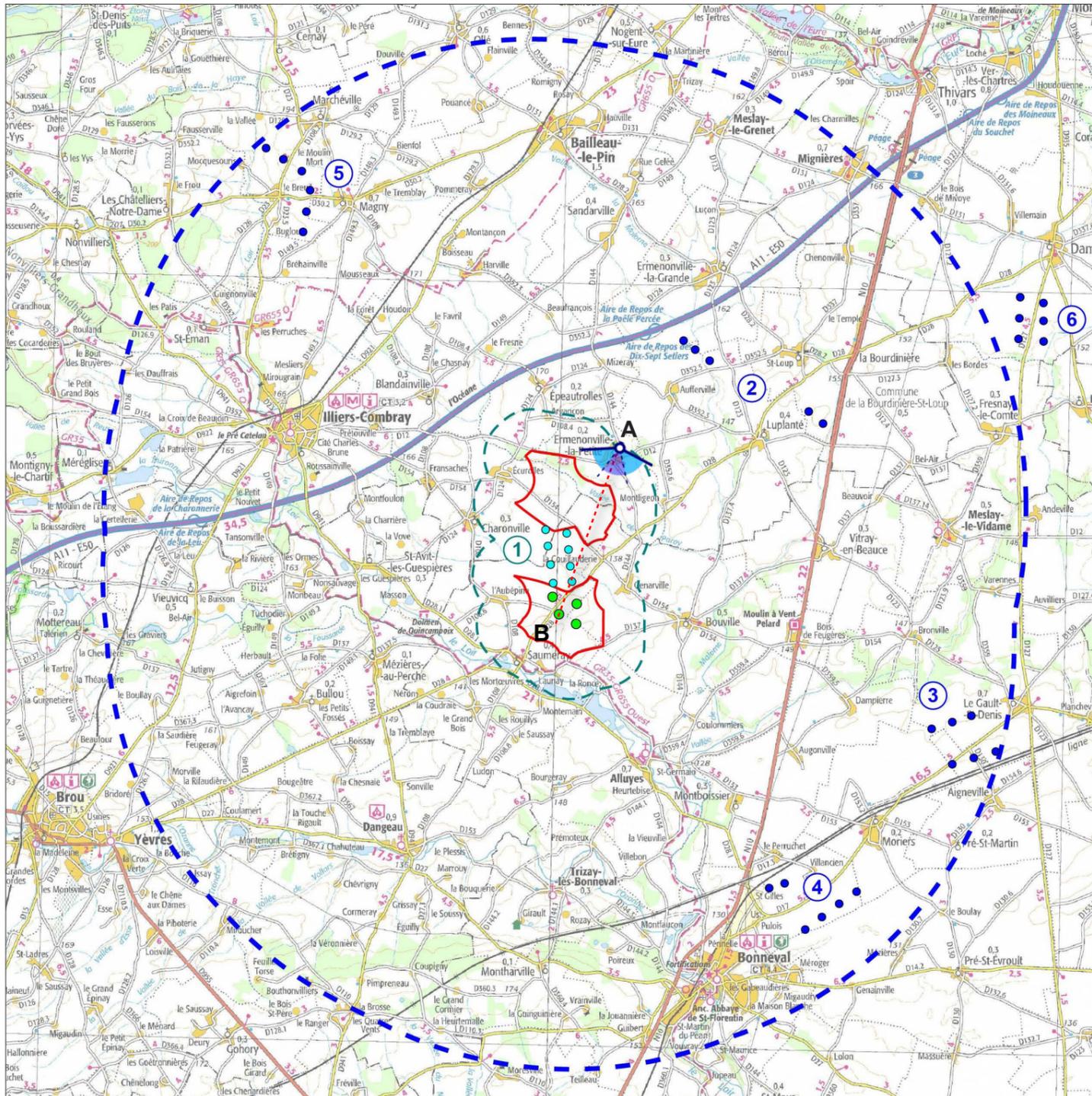
60°





Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

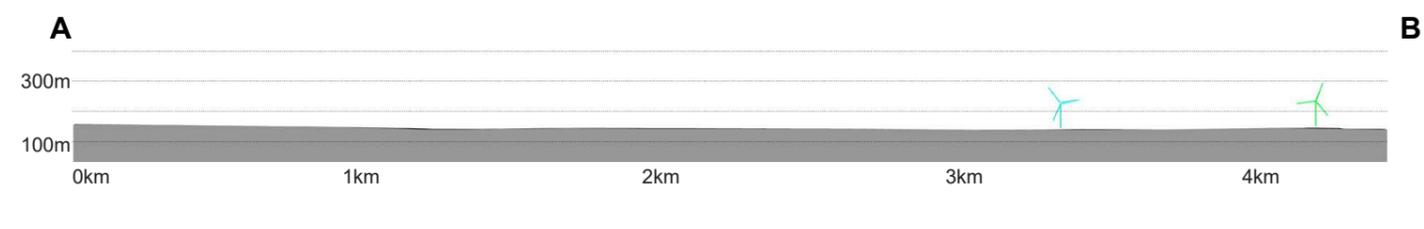
Photomontage n°2c - Vue depuis le centre-bourg d'Ermenonville-la-Petite (commune d'Ermenonville-la-Petite)

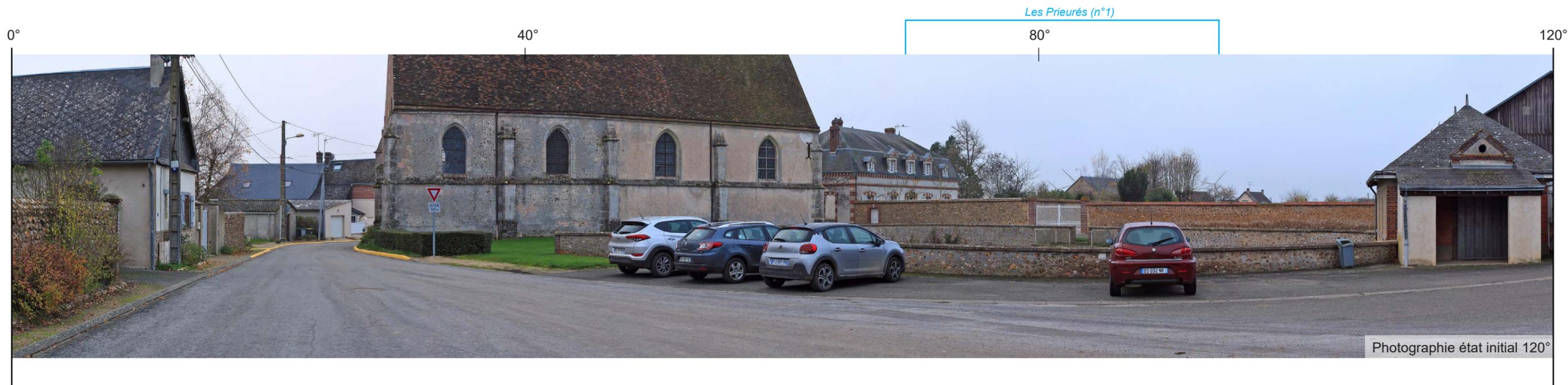


Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : $N48^{\circ}17'47,41'' E1^{\circ}21'09,24''$
- Altitude NGF du point : 157,5 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 3 811 m
- Condition de prise de vue : 6 décembre 2022 à 09:02
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°

Coupe topographique 1/1





Commentaire paysager

Installé au niveau du centre-bourg d'Ermenonville-la-Petite, ce photomontage permet d'évaluer la façon dont sera perçu le projet depuis ce lieu de vie. Celui-ci relève d'une sensibilité potentielle forte au stade de l'état initial.

Les éoliennes des Onze Septiers sont entièrement masquées par le bâti et la végétation du bourg. Le projet n'est donc pas visible ici.

Photomontage n°2c - Vue depuis le centre-bourg d'Ermenonville-la-Petite (commune d'Ermenonville-la-Petite)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat initial

0°

40°

60°



60°

Les Prieurés (n°1)

80°

120°



Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°2c - Vue depuis le centre-bourg d'Ermenonville-la-Petite (commune d'Ermenonville-la-Petite)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté

0°

40°

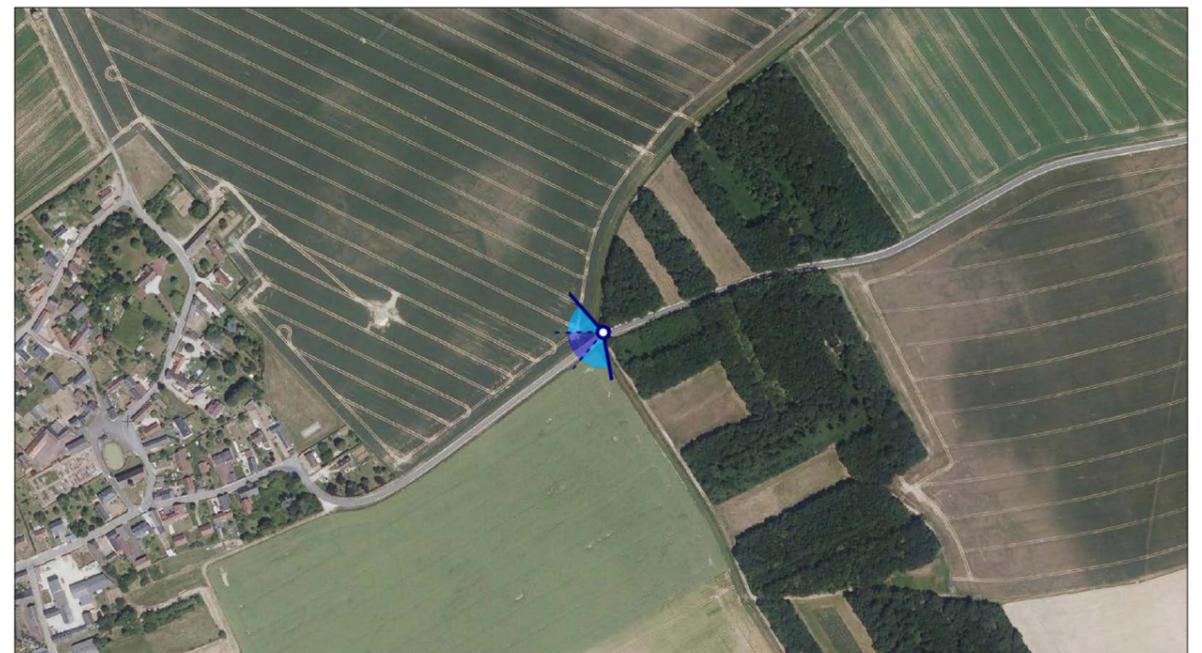
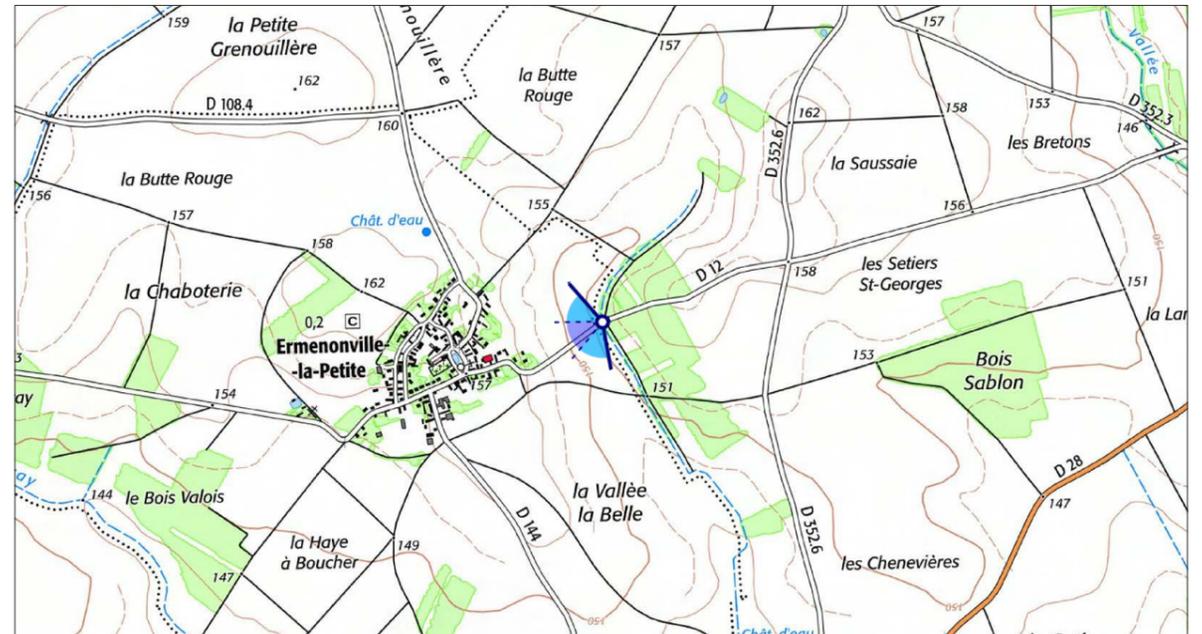
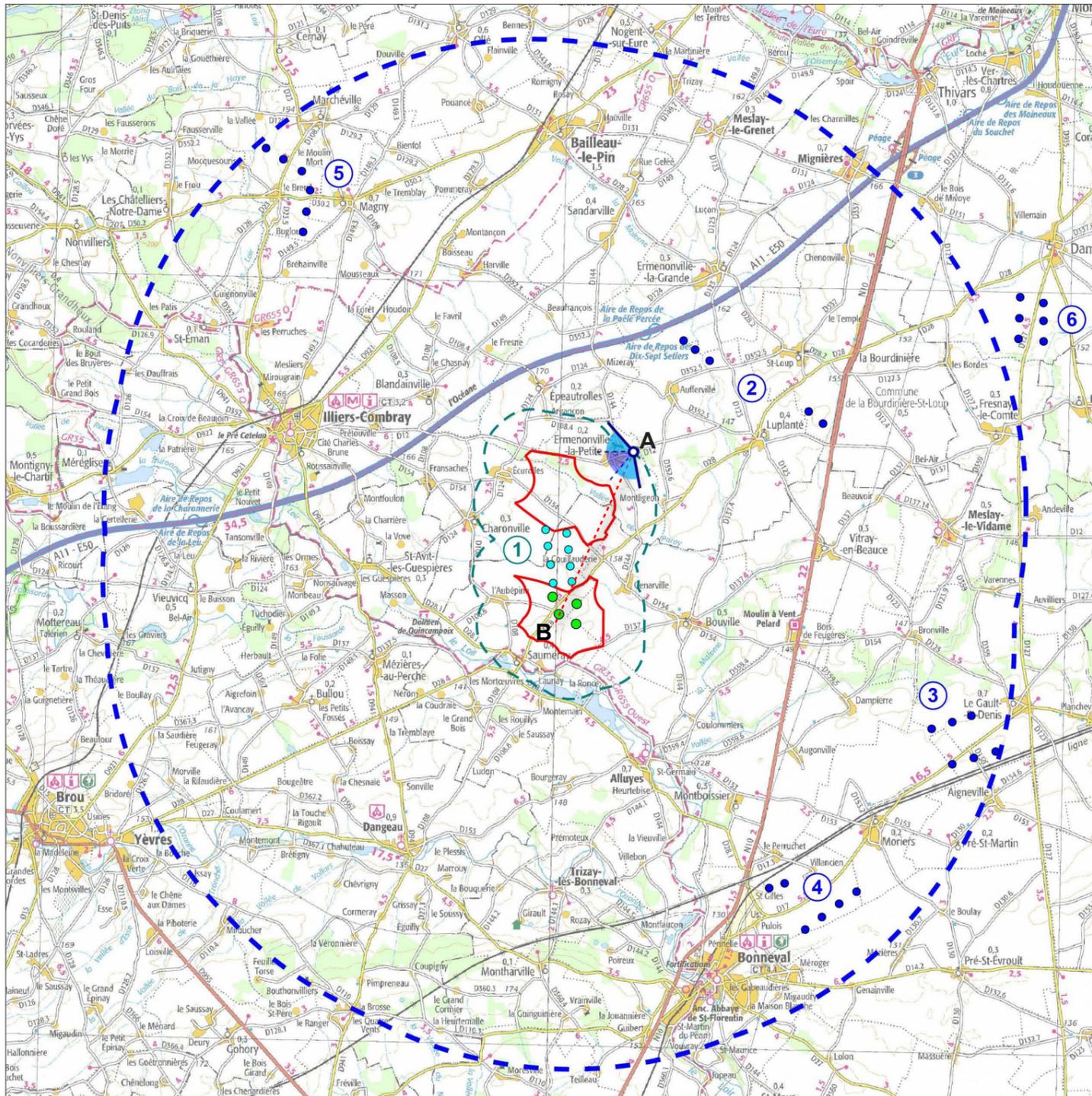
60°



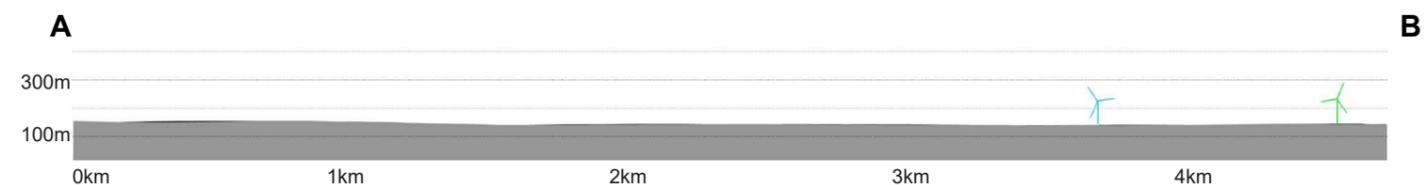


Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°3 - Vue depuis la RD 12 à l'est d'Ermenonville-la-Petite (commune de Luplante)



Coupe topographique 1/1



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : $N48^{\circ}17'50,51'' E001^{\circ}21'32,34''$
- Altitude NGF du point : 150,7 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 4 043 m
- Condition de prise de vue : 2 septembre 2015 à 10:23
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°



Commentaire paysager

Installé sur la RD 12 à l'est d'Ermenonville-la-Petite, ce photomontage permet de déterminer de quelle manière sera perçu le projet depuis les abords de ce bourg. Ce lieu de vie et cet axe routier relèvent tous deux d'une sensibilité potentielle forte au stade de l'état initial.

La silhouette des éoliennes projetées est perceptible à hauteur de rotor au-dessus des cultures. Les quatre aérogénérateurs forment une ligne dont les interdistances entre mâts sont assez régulières. Leurs tailles apparentes sont comparables et l'implantation est assez lisible depuis ce point de vue. Une covisibilité indirecte avec le bourg d'Ermenonville-la-Petite est relevée, avec un rapport d'échelle comparable entre la taille apparente des éoliennes et la silhouette du bourg.

Le projet des Onze Septiers vient s'inscrire à gauche du parc autorisé des Prieurés, dont il est l'extension. Il occasionne quelques superpositions de pales entre les éoliennes des deux parcs (pour E1 et E3 notamment). Les éoliennes projetées se situent dans la continuité du parc des Prieurés, avec une taille apparente légèrement inférieure car elles se placent sur un plan plus éloigné. Mis à part l'élargissement visuel horizontal, elles modifient peu l'impression globale déjà dégagée par le parc autorisé des Prieurés. Elles ne renforcent pas non plus la covisibilité indirecte avec la silhouette de l'église et du bourg d'Ermenonville-la-Petite. L'ensemble dessine une longue ligne dont les interdistances entre mâts et les hauteurs apparentes sont irrégulières, aboutissant à une lisibilité moyenne.

Photomontage n°3 - Vue depuis la RD 12 à l'est d'Ermenonville-la-Petite (commune de Luplante)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat initial

0°

40°

Les Prieurés (n°1)

60°



60°

80°

120°



Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°3 - Vue depuis la RD 12 à l'est d'Ermenonville-la-Petite (commune de Luplante)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté



60°

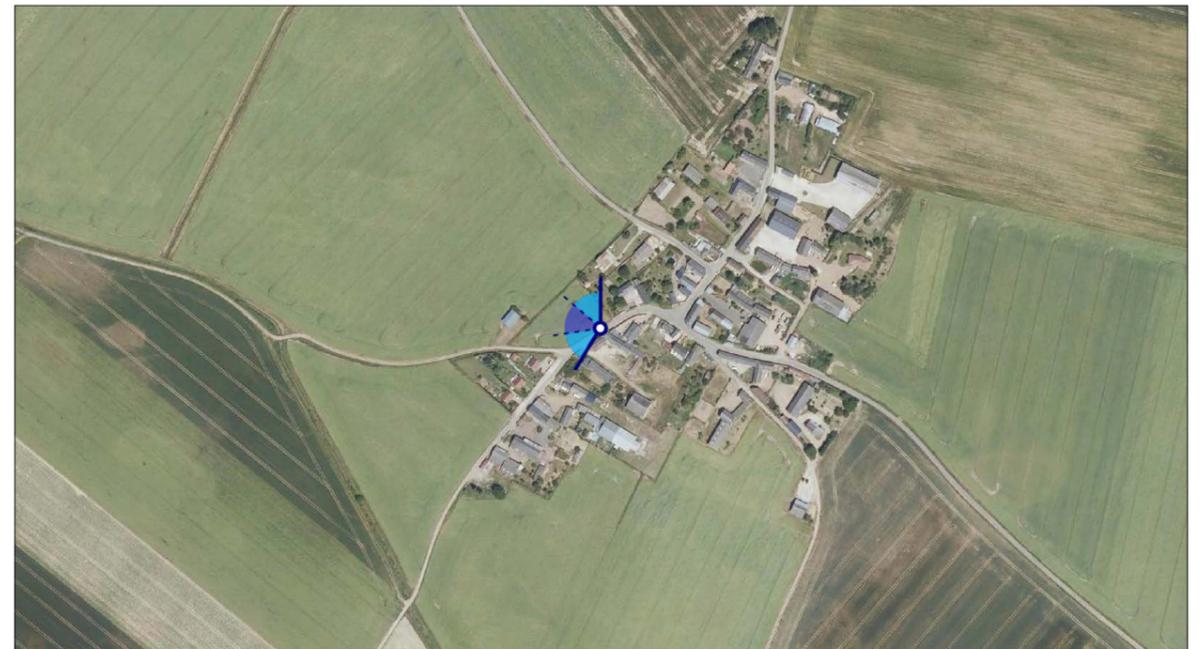
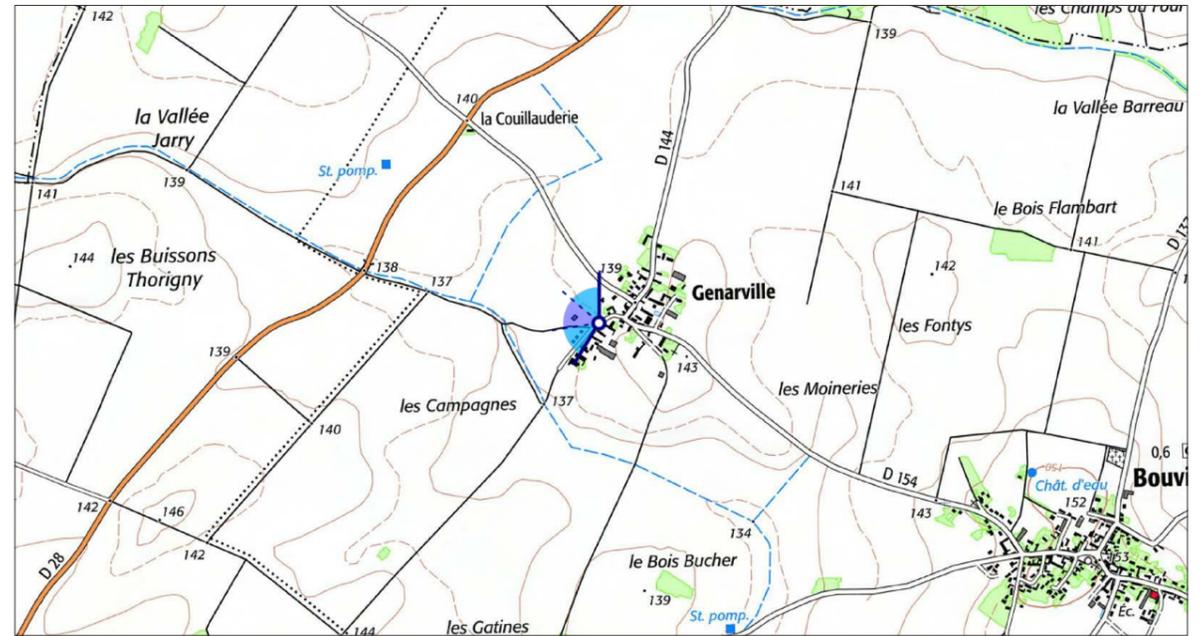
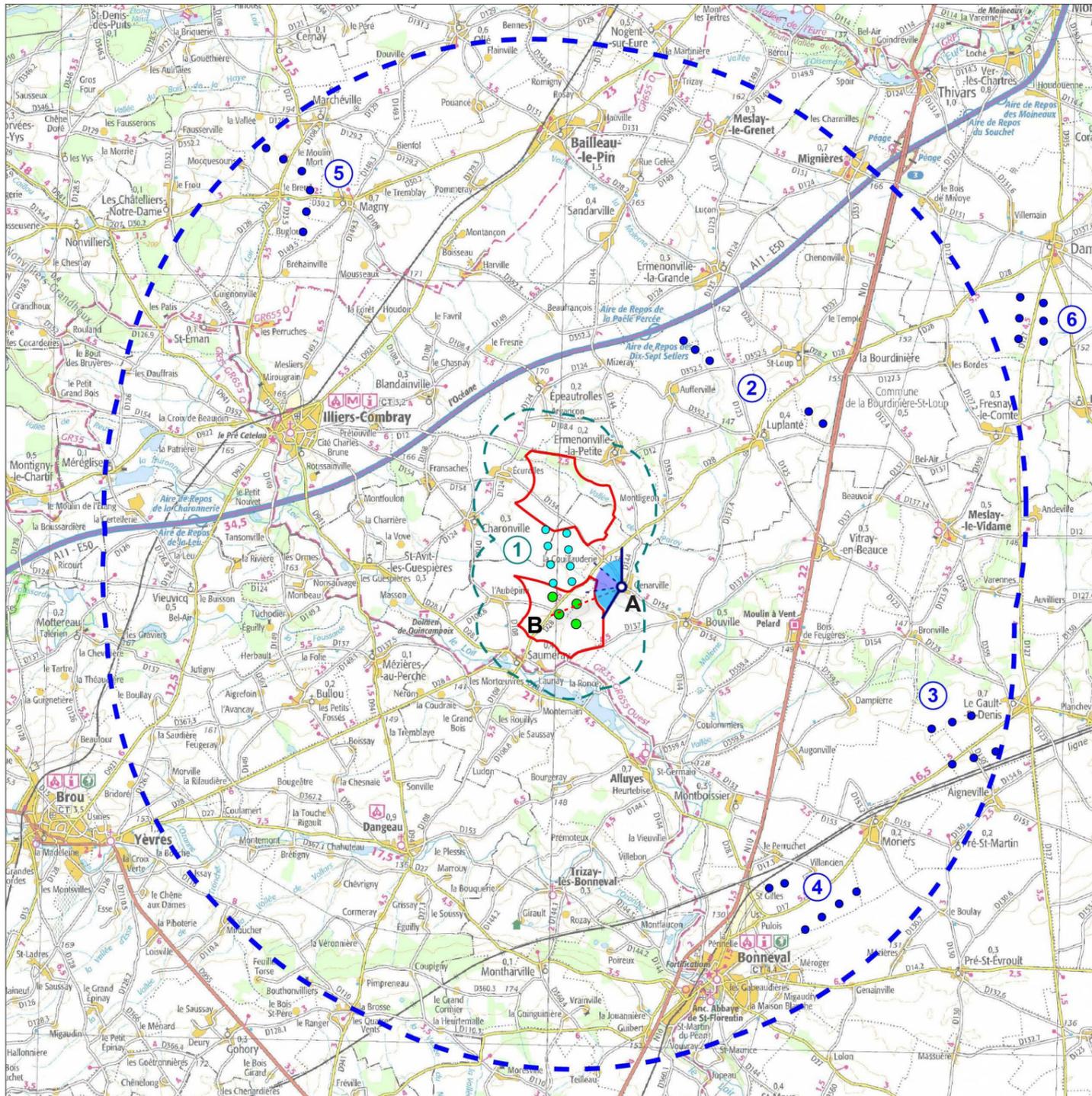
80°

120°



Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

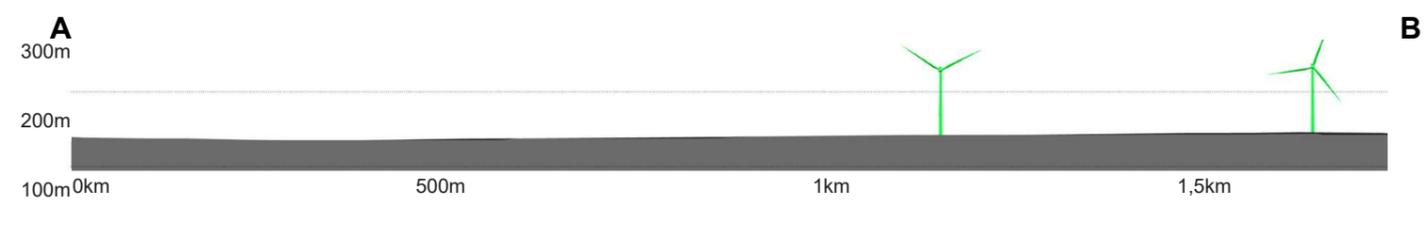
Photomontage n°4 - Vue depuis le centre du hameau de Genarville (commune de Bouville)

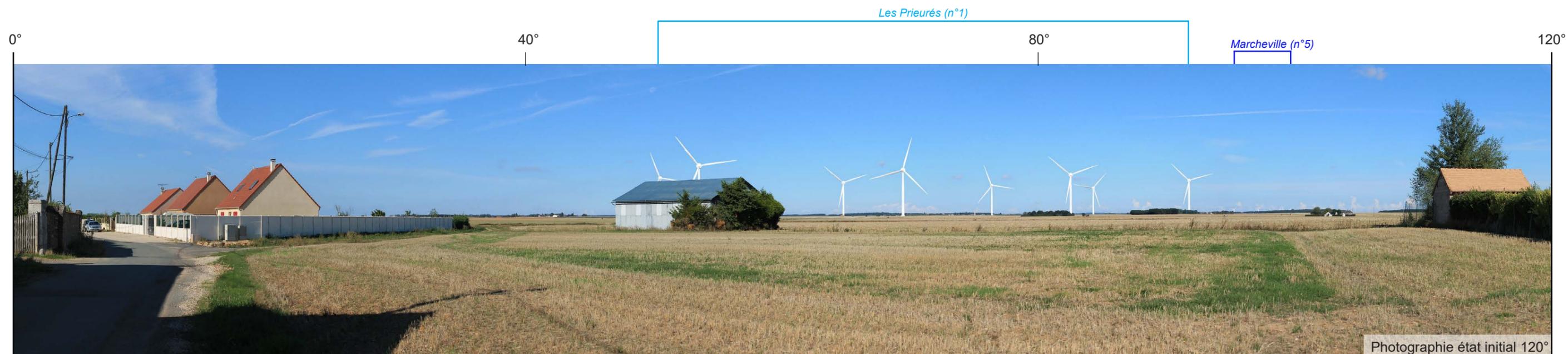


Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : $N48^{\circ}16'01,77'' E001^{\circ}21'16,39''$
- Altitude NGF du point : 138 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 1 158 m
- Condition de prise de vue : 2 septembre 2015 à 11:12
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque $3 \times 40^{\circ}$

Coupe topographique 1/1





Commentaire paysager

Cette simulation visuelle a pour objectif de caractériser de quelle manière sera perçu le projet depuis le centre du hameau de Genarville. Ce lieu de vie relève d'une sensibilité forte d'après l'état initial. Les quatre éoliennes projetées se détachent de part et d'autre du bâti récent du hameau. Elles dessinent une ligne dont les interdistances et les hauteurs apparentes sont hétérogènes (E2 paraît légèrement plus proche que les autres éoliennes). Un effet de brouillage dû à la superposition des pales de E2 et E3 est à signaler, mais l'implantation reste assez lisible. La taille des aérogénérateurs contraste avec les habitations, qu'elles surplombent.

Les éoliennes projetées viennent s'insérer à gauche du parc autorisé des Prieurés, sur un plan visuel comparable. Le contraste d'échelle déjà introduit par ce parc est renforcé par le fait que la silhouette des aérogénérateurs se superpose à celle des habitations. Le projet élargit l'emprise visuelle du motif éolien de manière significative sur la gauche de l'image. En raison du nombre important d'éoliennes et de leur proximité, l'ensemble n'est pas facilement lisible.

Photomontage n°4 - Vue depuis le centre du hameau de Genarville (commune de Bouville)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat initial

Les Prieurés (n°1)

0°

40°

60°



Les Prieurés (n°1)

Marcheville (n°5)

60°

80°

120°



Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°4 - Vue depuis le centre du hameau de Genarville (commune de Bouville)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté



Les Prieurés (n°1)

Marcheville (n°5)

60°

80°

120°



Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm